



COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12 MARS 2009

L'an deux mille neuf, le douze mars, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.

Nombre de Conseillers en exercice : 55
Nombre de Présents : 40
Nombre de votants : 40
Date de la Convocation : 27/02/2009

Après avoir constaté que le quorum était obtenu, le Président ouvre la séance. Il demande à l'assemblée si elle a des remarques concernant le compte-rendu de la dernière réunion de Conseil Communautaire. En l'absence d'observation particulière, le compte-rendu est validé.

1) Présentation du rapport d'activité du pôle d'accueil par Rémi GAUTHIER

AGATE Paysages est une association loi 1901 d'insertion par l'activité économique et de développement rural. Pour mener à bien son objectif d'accompagnement des demandeurs d'emploi à la reprise d'activité, l'association met en œuvre et gère différents projets.

Basés à Ounans et Chaussin (en projet sur Arbois), les Pôles d'Accueil et de Services en milieu rural, offrent un accueil individualisé et assurent le relais auprès de 70 partenaires des champs de l'emploi / formation / insertion / social.

AGATE paysages gère également à ce jour 9 équipes d'insertion qui interviennent sur des chantiers d'entretien, de restauration ou de gestion des espaces naturels (10 à compter de mars 2009 avec la création d'une équipe sur le Territoire de Lons le Saunier).

Chaque équipe est composée d'1 encadrant technique qualifié et de 8 à 10 salariés en parcours employés en Contrat d'Avenir et Contrat d'Accompagnement vers l'Emploi.

Les équipes permettent d'une part d'assurer une offre d'insertion de proximité en milieu rural sur l'ensemble du département du Jura, et d'autre part de travailler avec de nombreuses collectivités (en moyenne, 100 collectivités utilisatrices chaque année).

Pour le site de Chaussin, le bilan des trois dernières années est le suivant :

	2006	2007	2008
Fréquentation			
Nombre de contacts	3 331	3 812	4759
<i>dont public pôle</i>	<i>2 455</i>	<i>2 689</i>	<i>3599</i>
<i>dont partenaires pôle</i>	<i>876</i>	<i>1 123</i>	<i>1160</i>
Nombre de personnes	594	904	776
<i>dont nouvelles</i>	<i>478</i>	<i>761</i>	<i>603</i>
<i>dont femmes</i>	<i>418</i>	<i>623</i>	<i>470</i>
Nombre moyen mensuel	278	318	397
Origine géographique			
CCPJ	84%	79%	73%
Pays Dolois	9%	10%	12%
Autres	7%	11%	15%

Source Pôle d'Accueil



On assiste à une augmentation forte de la fréquentation sur 3 ans (avec un accroissement de 25% en 2008), la principale progression se faisant sur les contacts publics (et non pas sur les partenaires).

On assiste par ailleurs à une inflexion du nombre de bénéficiaires (776 contre 904 en 2007), mais les personnes sollicitent beaucoup plus les services du Pôle.

La proportion de ressortissants de la communauté de communes reste très forte, mais on remarque cependant un accroissement du nombre de personnes issues de secteurs hors Pays Dolois. Entre 2006 et 2008, on assiste à une forte augmentation de la fréquentation des plus de 50 ans, et plus encore des plus de 60 ans. Les partenariats tissés avec la CRAM y sont pour beaucoup, mais la problématique des personnes âgées est importante sur le territoire. Cela présente un intérêt fort dans le potentiel que cela représente en terme de développement d'activité salariée dans ce domaine notamment.

Les demandes liées à l'emploi sont largement prédominantes. On remarque cependant que les questions relatives à la santé et au logement sont en augmentation sensible. Il y a sur ce territoire un fort besoin de dispositif d'insertion, lié à une situation sociale souvent compliquée : pas de qualification, pas de moyen de déplacement, isolement conséquent.

Au vu des résultats positifs réalisés sur le territoire, le Président propose d'augmenter de 10 000 € la participation financière de la Plaine Jurassienne au titre de l'année 2009. Ces fonds permettront le recrutement d'un agent à mi-temps qui complètera l'équipe en place.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide d'accorder une participation financière d'un montant de 30 000 euros pour le fonctionnement du Pôle d'Accueil au titre de l'année 2009.

2) Présentation du rapport d'activité 2008 de la crèche et du budget 2009

*** Rapport d'activités :**

Durant l'année 2008, la crèche a accueilli 116 enfants. Par mois, c'est en moyenne près de 55 enfants qui ont fréquenté la structure contre 46 l'année précédente. Sur ces 116 enfants, 34 étaient en accueil régulier contre 24 en 2007. Ces résultats sont plus que satisfaisants pour une structure qui a 2 ans d'existence.

La crèche ouvre à 07h30 et le premier enfant arrive à cette heure là. A partir de 08h00, ils sont en moyenne 4 et dès 09h00, on compte 12 enfants. Entre 09h30 et 16h30, la crèche accueille 15 enfants et parfois 17 avec l'accueil d'urgence puis la plupart des départs du soir ont lieu entre 16h30 et 17h30. Le dernier enfant part généralement à 18h00. 3162 repas ont été donnés durant les 47 semaines d'ouverture annuelle soit une moyenne de 263 déjeuners par mois.

Le taux de fréquentation est calculé en fonction du nombre d'enfants présents durant le mois et tient compte du nombre de jours d'ouverture ainsi que de l'amplitude horaire. Après une légère stagnation constatée fin 2007 (autour des 65%), le taux d'occupation a connu une croissance importante puisque il a atteint les 82%. Juillet et Août ont amené une légère baisse expliquée par les vacances des parents. A la fin du troisième trimestre, de nombreux enfants fréquentant la structure en accueil régulier ou occasionnel ont fait leur rentrée scolaire ce qui a engendré un taux moins important qu'au début de l'été. Cependant, on peut noter une



augmentation liée au fait que malgré ces départs, la crèche a réalisé près de 10 inscriptions en septembre. Le taux de fréquentation est donc très satisfaisant puisqu'en 2007, il dépassait tout juste les 65% alors qu'en 2008, la moyenne a atteint les 71%. Ce taux justifie le versement de l'intégralité des subventions allouées par la CAF.

Au 31 décembre 2008, plus de 130 familles fréquentaient l'établissement réparties comme suit

- 20 familles résident à Chaussin
- 74 familles habitent 1 des autres communes de la Plaine Jurassienne à savoir :
 - ✓ 16 à Petit Noir
 - ✓ 9 à Pleure
 - ✓ 7 à Asnans-Beauvoisin,
 - ✓ 6 à Tassenières, Les Hays
 - ✓ 5 à Rahon, Longwy-Sur-Le-Doubs
 - ✓ 4 à Gatey, Les Essards, la Chainée Des Coupis
 - ✓ 2 à Neublans-Abergement, Seligney
 - ✓ 1 à Balaiseaux, Bretenières, St Baraing, Chêne-Bernard

Soit un total de 94 familles habitant dans la Communauté de Communes et 41 familles résidant à l'extérieur (Tavaux, Champdivers, Le Deschaux, Bletterans, Falletans et les Deux Fays...).

*** Budget :**

Sous réserve de validation des résultats par la Trésorerie, le compte administratif 2008 fait apparaître un équilibre en fonctionnement, le déficit étant comblé par un virement de 9234.73 € du budget principal. Au niveau investissement, on constate un déficit de 14 739.72 €. Ces résultats sont très satisfaisants pour une structure de ce type et se justifient d'une part par le très bon taux d'occupation de la crèche et d'autre part par les coefficients fiscaux des parents bénéficiant de ce service.

Concernant le budget 2009, le poste de dépenses « petits équipements » de la crèche a été minoré car la structure est désormais bien équipée en jouets et jeux divers. Les charges de personnel sont plus importantes que l'an passé afin de pallier à toutes situations précaires liées aux éventuels arrêts. Elles incluent également l'éventuelle création d'un poste supplémentaire en fin d'année (mi temps ou $\frac{3}{4}$ temps) dans l'hypothèse d'une demande d'augmentation d'agrément pour passer d'un accueil de 15 à 18 enfants. Les dépenses d'investissement sont destinées essentiellement au renouvellement du matériel ainsi qu'à l'aménagement extérieur de la structure.

3) Présentation du rapport d'activité 2008 du RAM et du budget 2009

Au niveau de l'accueil collectif, on constate une progression du nombre de participants au cours de l'année 2008.

Public 2007	Total
AMA	1125
Enfants	1732
Autres	177
Parents	58
total	3092

Public 2008	Total
AMA	1469
Enfants	2158
Autres	284
Parents	50
Total	3961

L'accueil individuel connaît également une hausse de la fréquentation par rapport à 2007.



Provenance géographique	2007	2008
Siège du relais	86	129
Communauté de communes hors Chausson	74	84
Extérieur Plaine Jurassienne	166	291

*** Budget :**

Sous réserve de validation des résultats par la Trésorerie, le compte administratif 2008 fait apparaître un équilibre en fonctionnement, le déficit étant comblé par un virement de 21 004.76€ du budget principal. Au niveau investissement, on constate un déficit de 4 082.39 €. Concernant le budget 2009, les dépenses sont quasiment reconduites à l'identiques du budget 2008, avec une légère augmentation des charges de personnel justifiées par le passage à temps plein de la responsable du RAM.

4) Portage repas : présentation du budget 2009

Le service portage repas fonctionne très bien puisque 50 repas en moyenne sont livrés chaque jour.

Le compte administratif 2008 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 19 162.15 €. Au niveau investissement, on constate un excédent de 1 087.63 €. Concernant le budget 2009, il intègre l'acquisition des 2 véhicules frigorifiques.

5) Présentation de l'analyse financière du Trésor Public

Les principales conclusions de l'analyse financière réalisée par le Trésor Public en septembre 2008, sont les suivantes :

- Le dynamisme de la politique des taux permet une progression importante du produit fiscal.
- La croissance de la DGF, liée en partie au potentiel fiscal et à l'effort fiscal, mais aussi à la prise de nouvelles compétences (OM notamment).
- Les dépenses d'équipement du budget principal sont financées essentiellement par l'emprunt.
- Le niveau d'endettement, comme l'annuité de la dette, se situent bien en dessous des moyennes régionales et nationales des communautés de communes (CC) à fiscalité propre.
- Malgré un accroissement des dépenses réelles de fonctionnement, la CC dégage une capacité d'autofinancement nette comparable à la moyenne régionale des CC de même nature.
- Le fonds de roulement est important et supérieur de plus d'un tiers à la moyenne régionale.
- L'endettement est maîtrisé, et l'annuité de la dette nettement inférieure à la moyenne.
- Il existe une marge de manoeuvre certaine de la fiscalité, si l'on compare les taux appliqués en 2007 aux taux nationaux des groupements de même nature.
- Compte tenu des dépenses 2008 non financées par l'emprunt, la situation de la CC est stable.
- L'endettement, avec une annuité actuelle de remboursement inférieure à la moyenne. L'encours de dette au 31/12/2007 reste inférieur d'un tiers à la moyenne des CC de même catégorie.
- La fiscalité, avec des possibilités d'évolution à la hausse (taux inférieurs à près de 36% en moyenne aux taux nationaux des groupements de même nature).



6) Budget principal 2009

o Présentation des projets

Le Président expose les nouveaux besoins pour 2009, à savoir

- Médiathèque : 100 000 €/an
- Personnel médiathèque (1 poste sur toute l'année + 1 poste (CAE sur 6 mois) + $\frac{1}{2}$ poste (à compter de novembre)): 50 000 €/an
- Emprunt Médiathèque : 35 000 €/an
- Pôle d'accueil : 10 000 €/an

Soit un total de 195 000€/an auxquels doivent s'ajouter les fonds réservés à l' OPAH estimés à 50 000 €/an sur 5 ans.

Considérant les compétences exercées par la Plaine Jurassienne et les investissements induits, le Président sollicite une augmentation des taxes directes locales de 0.3 point pour 2009.

Le Conseil Communautaire, par 37 voix POUR, 1 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS, approuve la proposition du Président concernant l'augmentation des taux des 4 taxes directes locales de 0.3 points pour l'année 2009, Les taux des taxes additionnelles sont votés comme suit :

- 1.85 % pour la taxe d'habitation
- 3.52 % pour le foncier bâti
- 5.69 % pour le foncier non bâti
- 2.15 % pour la taxe professionnelle

Produit assuré : 468 357€.

o Présentation du budget 2009

Sous réserve de validation des résultats par la Trésorerie, le compte administratif 2008 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 134 543 €. Au niveau investissement, on constate un excédent de 41 325.20 €.

Le budget présenté intègre la hausse des taxes ainsi que les projets médiathèque et OPAH. Il prend également en compte la hausse de 6.5% des ordures ménagères.

7) Nouvelle organisation du personnel

Afin de rendre plus lisible les besoins en personnel, le Président propose de créer tous les postes nécessaires à l'exercice des compétences en 2009. Bien évidemment la publicité induite sera effectuée en temps et heures utiles afin de respecter les délais légaux.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, décide de créer les postes suivants et autorise le Président à lancer la procédure de recrutement de ces nouveaux agents :

- un poste d'agent de livraison des portages de repas à domicile, d'une durée hebdomadaire de travail de 15 heures, poste à pourvoir à compter du 1^{er} octobre 2009.
- Un poste d'adjoint du patrimoine, d'une durée hebdomadaire de travail de 35 heures, poste à pourvoir le 2 novembre 2009



- *Un poste d'auxiliaire puéricultrice, d'une durée hebdomadaire de travail de 35 heures, poste à pourvoir le 10 décembre 2009*
- *Un poste d'adjoint d'animation pour la crèche, d'une durée hebdomadaire de travail de 35 heures, poste à pourvoir le 10 juillet 2009.*
- *Un poste d'assistant de l'adjoint du patrimoine d'une durée de 6 mois à compter du 1^{er} juin 2009. Ce poste sera pourvu dans le cadre d'un Contrat d'Aide à l'Emploi.*

8) SPANC : choix du fermier pour la délégation du service d'assainissement non collectif

Vu la procédure suivie pour la passation du contrat de délégation pour la gestion et l'exploitation du service public de l'assainissement non collectif

Vu le rapport d'analyse des offres de la commission de consultation des services publics et l'avis formulé par celle-ci à l'issue de sa séance du 24 février 2009, ainsi que le rapport du Président à l'assemblée délibérante, adressé à chaque conseillers communautaires par courrier en date du 27 février 2009 présentant les motifs du choix proposé en faveur de l'offre de la société SOGEDO, la description de l'économie générale du contrat et les tarifs proposés par l'entreprise.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de confier la gestion du Service Public d'Assainissement Non Collectif à la société SOGEDO et d'approuver le projet de contrat, son économie générale et les tarifs afférents. Il habilite également le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de ce contrat de Délégation de Services Publics et ses annexes, pour une durée de quatre ans.

9) Ordures ménagères

Considérant la hausse de 6,5% des tarifs appliqués par le SICTOM à partir de 2009, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents fixe les tarifs 2009 de la redevance ordures ménagères comme suit :

- *Foyer 1 personne : 87 €*
- *Foyer 2 personnes : 162 €*
- *Foyer 3 personnes : 216 €*
- *Foyer 4 personnes et + : 236 €*
- *Résidences secondaires : 115 €*

10) Fonds de concours pour la création d'une Maison de la musique

Monsieur PETITJEAN informe l'Assemblée d'une demande de fonds de concours de la part de la Mairie de Chaussin, d'un montant de 7 500 € destinée à financer la future maison de la musique. Cette demande sera instruite en bureau avant d'être présentée lors d'un prochain Conseil Communautaire.



11) Divers

- Natura 2000 des étangs de la Bresse : vu la procédure NATURA 2000 relative aux étangs de la Bresse concernant 44 communes dispersées sur les territoires des communautés de communes du Comté de Grimont, du Val de Brenne, de la Blettranoise, du Jura Dolois et de la Plaine Jurassienne et considérant la volonté d'approfondir cette démarche, il est proposé de signer une convention de partenariat sur le site Bresse Jurassienne Nord pour assurer le financement des dépenses afférentes à la réalisation du Docob de ce site Natura 2000. La répartition sera établie au prorata de surfaces de chaque territoire communautaire. L'opération est placée sous la responsabilité de la communauté de communes du Val de Brenne qui établira notamment, en concertation avec les 3 collectivités, le bilan financier de l'opération. Les dépenses sont estimées à 110 945 €. La participation financière de la Plaine Jurassienne est fixée à 2 748 €.

M. MICHAUD déplore que les observations et réclamations effectuées sur les zonages n'aient jamais été prises en compte.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, 31 POUR, 2 CONTRE, 7 ABSTENTIONS, autorise le Président à signer cette convention de partenariat. Les crédits correspondants seront inscrits au budget 2009.

- *le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents autorise le Président à immatriculer les 2 véhicules du portage repas.*
- **Alarme** : considérant le vol avec effraction survenu dans les services Crèche et RAM, le Président sollicite la possibilité d'installer une alarme à la maison des services. *Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'autoriser le Président à contracter une alarme destinée à la mise en sécurité des locaux de la Maison intercommunale des services et autorise le Président à conduire toutes les démarches et à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion de ce marché.*